

Les mères célibataires plus exposées au surendettement : la preuve en chiffres



Article rédigé par *Le Parisien*, le 20 juillet 2019

Source [Le Point] Une étude de la Banque de France révèle la fragilité financière des mères célibataires. Le gouvernement va lancer un plan pour assurer le versement des pensions alimentaires.

Cet hiver, elles étaient nombreuses sur les ronds-points, [vêtues de leur gilet jaune](#). Les mères célibataires s'épuisent à faire entendre qu'elles ne peuvent plus joindre les deux bouts. Une étude de la Banque de France publiée aujourd'hui confirme ce constat : les femmes seules avec enfants sont surreprésentées parmi les personnes surendettées.

En 2018, 54 % des dossiers examinés par une commission de surendettement concernaient des femmes, et 29 % d'entre elles élevaient seules leurs enfants. « Au fil des années, le surendettement s'est concentré sur les personnes les plus fragiles financièrement, notamment les cheffes de famille monoparentale », explique Stéphane Tourte, directeur des particuliers à la [Banque de France](#).

Or, en France, aujourd'hui, dans une famille sur quatre, le parent est célibataire. Et dans 84 % des cas, c'est une femme. « Les femmes ne sont pas plus endettées que les hommes parce qu'elles sont des femmes, mais parce qu'elles sont plus souvent que les hommes cheffe de famille monoparentale », explique Stéphane Tourte, directeur des particuliers à la Banque de France.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

20/07/2019 06:00